

ASSEP34

De: ASSEP34 [contact@asep34.fr]
Envoyé: vendredi 11 mai 2018 12:23
À: 'Daphné Glaser'
Objet: ASSEP34 : 2014 - Eau & Assainissement + 2017 - Eau & Assainissement 20180511 12h23

Bonjour,

Préalablement à l'envoi du chèque n° 5.920.324 de montant 195,47€ à l'ordre de Trésorerie de Capestang, nous avons voulu nous assurer auprès de la trésorerie de Capestang que la réception de ce **règlement sursoit à toutes procédures de recouvrement**.

Malgré plusieurs appels téléphoniques qui n'ont pas abouti (attente + toutes les lignes de votre correspondant sont occupées, ...) nous n'avons pu obtenir un interlocuteur.

Un message informe que le recouvrement des créances est assuré par le SIP du Biterrois à Béziers.

Plusieurs appels au SIP du Biterrois sans succès (attente + toutes les lignes de votre correspondant sont occupées, ...).

Je me suis donc rendu au SIP du Biterrois : fermé sans autre avis.

Pour votre information, nous déposons copie du message adressé à l'administration dans l'espace partagé Google Drive.

Cordialement

Thibault THOMAS
ASSEP34